

Bibliothèque Municipale de CONDOM



Réservé à la bibliothèque
N° de lecteur :
Date de début de droits :

INSCRIPTION

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. mobile : Tél. fixe :

Adresse électronique :

Souhaitez-vous être informé des animations et saison culturelle :

Oui Non

Tranche d'âge :

0-11 ans 12-17 ans 18-25 ans 26-65 ans + 65 ans

Catégorie socio-professionnelle, selon la liste présentée :

.....

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e).....autorise mon fils ou ma fille

1 - à utiliser l'ensemble des services offerts par la Bibliothèque.

2 - à emprunter des documents et, après avoir pris connaissance du règlement intérieur de la bibliothèque, me déclare responsable des documents empruntés.

Je soussigné (e).....déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à Condom, le

Signature

A retenir...

La carte d'emprunt ou de consultation est strictement personnelle

- 1) Le lecteur est personnellement responsable de l'usage qui en est fait.
- 2) Toute carte perdue doit être signalée afin d'y faire opposition.
- 3) Tout changement de domicile doit être communiqué.
- 4) Chaque abonnement est valable un an et renouvelable à sa date anniversaire.

Le lecteur est personnellement responsable des documents qu'il emprunte ou se fait communiquer sur place.

- 1) Il doit signaler toute anomalie (document incomplet, détérioré) lors de l'emprunt.
- 2) Il s'engage à rembourser tout document détérioré ou non restitué sur la base du forfait annoncé dans l'article 8 du règlement intérieur voté par le Conseil Municipal le 19 septembre 2002.
- 3) Il est responsable des copies et des enregistrements qu'il réalise à partir des documents originaux empruntés à la bibliothèque.
- 4) Tout retard dans la restitution de documents peut entraîner la suspension de différents services : communication sur place, prêt à domicile, prolongations d'emprunt, réservations.

Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous informons que les données collectées feront l'objet d'un traitement, dont les finalités sont :

- de fournir des informations individuelles pour la gestion financière des prêts et la récupération des ouvrages ou supports prêtés ou consultés ;
- d'éditer des états statistiques dépersonnalisés pour les besoins de gestion et d'amélioration des services rendus (nature des ouvrages et des documents d'archives le plus souvent consultés, nom des oeuvres et des auteurs ou références des documents d'archives, etc.).

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) concerné(s) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

- les services chargés de la gestion des prêts ou des consultations de documents d'archives;
- leurs agents habilités pour les tâches comptables administratives ou des contentieux ;
- les supérieurs hiérarchiques de ces personnels et les membres des services d'inspection.

M. J. F. Rousse, Maire de la Ville de Condom, est le responsable de traitement.

Conformément à la section 2 du chapitre V de la loi précitée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de correction, de mise à jour, d'effacement des données vous concernant auprès de M. J. F. Rousse (mairie.condom@condom.org).

